

Pour établir ma comparaison, je vais me servir des chiffres du Bureau fédéral de la statistique, qui n'exagèrent certes pas, pour dire le moins, le problème du chômage. A cette fin, je demande la permission d'insérer une série de chiffres officiels du Bureau de la Statistique. Ils sont extraits de la *Revue*

statistique du Canada. On y voit quels étaient pour le premier semestre de 1957 et de 1958 le nombre de personnes ayant un emploi au Canada, le nombre de chômeurs en quête de travail, le pourcentage des membres de l'ensemble de l'effectif ouvrier qui étaient sans travail. Voici les chiffres:

EMBAUCHAGE ET CHÔMAGE AU CANADA
PREMIERS SEMESTRES DE 1957 ET DE 1958
(en milliers)

	Ayant un emploi		Chômeurs en quête de travail		P.c. des chômeurs par rapport à l'effectif ouvrier total	
	1957	1958	1957	1958	1957	1958
Janvier.....	5,393	5,371	303	520	5.3	8.8
Février.....	5,362	5,314	323	555	5.7	9.5
Mars.....	5,373	5,317	343	590	6.0	9.9
Avril.....	5,442	5,453	306	516	5.3	8.6
Mai.....	5,687	5,665	194	366	3.3	6.1
Juin.....	5,834	5,794	162	320	2.7	5.2

Ces chiffres sont officiels, monsieur le président; ils viennent des publications du Bureau. Ils m'inspirent quelques observations que j'aimerais formuler. Commençons par l'emploi. On verra par les chiffres du Bureau fédéral de la statistique que le niveau de l'emploi, je dis bien emploi et non pas chômage, a été plus bas en 1958 qu'en 1957, pour tous les mois allant de janvier à juin, avril excepté. En janvier 1958, il y avait 22,000 personnes de moins ayant un emploi qu'en janvier 1957. Ce nombre avait grimpé à 48,000 en février et à 56,000 en mars. En avril, il y a eu renversement de la tendance; 11,000 personnes de plus qu'en avril 1957 avaient un emploi mais de nouveau, et ceci est significatif, le chiffre baissait, par rapport au mois correspondant de 1957, de 22,000 en mai et de 40,000 en juin.

De ces chiffres se dégagent deux conclusions: la première, c'est qu'en moyenne et pour le premier semestre de cette année, l'emploi total a été inférieur au niveau de 1957. Voilà qui est certes de nature à faire ressortir l'anomalie de la présente situation, d'autant plus qu'il faut rapporter ces chiffres de l'emploi à l'accroissement de la main-d'œuvre et à l'accroissement naturel de la

population ainsi qu'à l'apport de l'immigration de l'an dernier. Et pourtant la moyenne, pour le premier semestre de 1958, est inférieure à celle de 1957. Deuxièmement, depuis le mois d'avril, le nombre de chômeurs, exprimé en chiffres absolus, a augmenté entre 1957 et 1958, ce qui signifie selon moi que les propos optimistes du ministre du Travail et du ministre des Finances ne sont pas confirmés par les faits ni par les derniers renseignements dont nous disposons.

Examinons, monsieur le président, la situation de l'emploi. Bien entendu, le nombre des chômeurs, selon les chiffres du Bureau fédéral de la statistique, n'a pas cessé de diminuer depuis le mois de mars 1958. Il fallait s'y attendre, en raison de la reprise saisonnière, et nous avons tous lieu de nous réjouir de cette baisse. Mais n'est-il pas plus révélateur de considérer la différence entre cette année et l'an dernier quant au pourcentage des chômeurs? On peut mesurer l'écart en divisant le pourcentage de chômeurs par rapport à l'effectif ouvrier global obtenu en 1958, par le chiffre équivalent obtenu pour chaque mois de l'année 1957.

Ce simple calcul révèle qu'en janvier 1958 la proportion des chômeurs était de 66 p.

[L'hon. M. Pearson.]